



## International Dairy – Deli – Bakery Association Show (IDDBA)

La Nouvelle-Orléans, Louisiane

1<sup>er</sup> au 3 juin 2008

L'International Dairy-Deli-Bakery Association Show est la plus importante foire pour les secteurs des produits laitiers, produits « deli » et produits de boulangerie-pâtisserie. Organisée par l'International Dairy-Deli-Bakery Association, cette foire annuelle qui avait lieu l'an dernier à Anaheim, se déplace cette année à la Nouvelle-Orléans en Louisiane. En 2007, la foire regroupait plus de 1500 kiosques et a attiré quelques 8 100 visiteurs. Elle s'adresse uniquement à l'industrie puisque tant les exposants que les visiteurs doivent être membres de l'IDDBA pour y participer. Cette foire propose également aux entreprises des séminaires de haut niveau avec des conférenciers réputés.

**Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :**

- remboursement de 50% d'un billet d'avion, en classe économie, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante<sup>1</sup>;
- remboursement de 50% d'un « per diem » pouvant aller jusqu'à 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 5 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2<sup>e</sup> personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- vous ne paierez que 25% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5000 \$;
- vous ne paierez que 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- vous ne paierez que la moitié de la cotisation annuelle obligatoire à l'International Dairy-Deli-Bakery Association pour participer à cette foire (soit 50% de 500\$ canadiens).
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 mars 2008**

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon:  
(450) 461-6266 poste 205 ou [marie-claudechagnon@groupeexport.ca](mailto:marie-claudechagnon@groupeexport.ca).

Sujet à l'approbation des fonds du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que du programme du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur les dépenses admissibles réclamées par une entreprise.

 Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

**Canada**

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

**Québec**

### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
[info@groupeexport.ca](mailto:info@groupeexport.ca)

### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
[infoquebec@groupeexport.ca](mailto:infoquebec@groupeexport.ca)

[groupeexport.ca](http://groupeexport.ca)

# Formulaire de participation



## International Dairy – Deli – Bakery Association Show (IDDBA)

La Nouvelle-Orléans, Louisiane

1<sup>er</sup> au 3 juin 2008

### Tarif membre, participation en formule générique:

- Kiosque en coin, format 10 x 10.....3 995,00 \$ CAD  
 Kiosque, format 10 x 10 .....3 995,00 \$ CAD

### Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2008.

- Veuillez ajouter la cotisation annuelle : .....649.03 \$ CAD (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

**Date limite d'inscription : 21 mars 2008**

**Veillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255  
à l'attention de Marie-Claude Chagnon**



**Canada**

**Siège social**  
668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

**Bureau de Québec**  
4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**



groupeexport.ca

## Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation (dès réception de l'inscription, le Groupe Export enverra une facture par télécopieur et l'original suivra par la poste). Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
  - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca